



Sommaire d'évaluation

L'éducation des femmes et des filles dans les États fragiles et touchés par des conflits, 2018-2019 à 2022-2023



À PROPOS DE L'ÉVALUATION

La Direction de l'évaluation d'Affaires mondiales Canada (AMC) a mené une évaluation de l'éducation des femmes et des filles dans les États fragiles et touchés par des conflits (EFTC) pour la période 2018-2019 à 2022-2023. L'évaluation a examiné la pertinence, l'efficacité, l'efficience et les résultats de l'approche du Ministère en matière de programme d'éducation adapté au genre dans les EFTC. L'évaluation a également identifié les leçons apprises pour la conception et la mise en œuvre d'un programme d'éducation efficace dans ces contextes.



PRINCIPAUX CONSTATS

- L'Initiative s'est alignée sur l'importance d'une éducation inclusive, équitable et de qualité pour le renforcement des femmes et des filles et l'égalité économique, en particulier dans les EFTC. Cependant, le calendrier de l'Initiative n'a pas permis de concevoir une approche adaptée aux États fragiles et touchés par des conflits.
- Bien que les pratiques exemplaires et les principes acceptés pour l'éducation dans les contextes de crise aient été intégrés, en raison de l'absence de normes et d'orientations ministérielles destinées aux partenaires, AMC n'a pas pu assurer leur application uniforme dans tous les projets. Par conséquent, tous les projets n'ont pas été adaptés au contexte propre aux EFTC.
- L'Initiative a permis d'améliorer l'accès à l'éducation en s'attaquant aux obstacles rencontrés par les femmes et les filles, d'améliorer la qualité de l'éducation et d'obtenir d'autres résultats sociaux concrets autres que les résultats escomptés dans le cadre des projets. Les partenaires ont appliqué des approches créatives et innovantes en matière d'éducation qui ont permis aux participants d'apprendre dans des environnements perturbateurs et parfois traumatisants.
- La réponse à la pandémie de COVID-19 a marqué l'importance de la souplesse dans les mécanismes de financement et d'établissement de rapports et les avantages des interventions novatrices et adaptatives dans les contextes de crise.
- En dépit d'un historique de programmation réussie dans des contextes des EFTC, AMC n'a pas appliqué les leçons apprises précédemment sur la nécessité d'une flexibilité dans les mécanismes de financement dans des environnements complexes.
- Le manque de responsabilisation à l'égard de la mesure du rendement et de l'établissement de rapports tout au long de la mise en œuvre de l'Initiative a empêché Affaires mondiales Canada de comprendre et de communiquer les résultats obtenus de Charlevoix et a limité sa capacité à prendre des décisions fondées sur des données probantes pour élaborer de futurs programmes.



RECOMMANDATIONS

1. Veiller à ce que les chefs de projet d'AMC et les partenaires de mise en œuvre qui travaillent sur la programmation de l'éducation dans les EFTC soient bien renseignés sur : les conceptions sensibles aux conflits; les considérations liées au triple nexus; les pratiques de réduction des risques de catastrophe dans les régions touchées par les changements climatiques; les Analyses comparatives entre les sexes plus.
2. Examiner et établir des indicateurs de rendement normalisés pour les programmes d'éducation en cours et futurs (y compris dans les EFTC) sur lesquels tous les partenaires doivent rendre compte afin de faciliter le calcul et le rapportage de l'impact total des programmes.
3. Coordonner la mise à jour du processus du programme autorisé (PPA) pour tenir compte des conseils formulés par les équipes de politique interne pertinentes au sujet du lancement de programmes destinés aux EFTC. Ce processus doit être axé sur la simplicité et la rapidité, en fournissant des outils et un soutien qui reflètent les besoins des utilisateurs, y compris des partenaires de mise en œuvre.
4. En prévision du lancement de nouvelles initiatives, examinez et proposez des options pour garantir que des mécanismes solides de responsabilité pour la mesure du rendement sont intégrés afin de soutenir le rapportage des résultats au niveau de l'initiative tout au long de son cycle de vie.
5. Soutenir les projets dans les EFTC pour qu'ils restent pertinents en rationalisant les processus d'approbation des projets et en renforçant la flexibilité des accords de financement pour répondre aux crises inattendues.

